

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée le 15 de chaque mois
à Saint-Boniface, Manitoba

Abonnement: Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 frs.

VOL. XXVIII

AOÛT 1929

No 8

SOMMAIRE:—Une lettre de S. S. Pie XI à l'épiscopat canadien — La première sortie du Pape du Vatican — Le revision de la "Vulgate" — La proclamation du dogme de l'Assomption — Un décret pontifical pour les écoles de Rome — Instruction sur la conversion des Russes au catholicisme — Consécration et installation de S. G. Mgr Ladyka — La préfecture apostolique de la Baie d'Hudson — Le monument du Père Lacombe, O. M. I. — Le nouveau Général des Trappistes — Reconstruction de l'école indienne de Beauval — Le nouveau Supérieur général de Saint-Sulpice — "Mes Missions" — Le français au collège de Saint-Boniface — Les religieuses du Précieux Sang à Rome — Feu le R. P. Lewis Drummond, S. J. — Feu M. l'abbé Alexandre d'Eschambault — Le départ des Carmélites de Saint-Boniface — La morale et le nouveau programme des écoles primaires au Manitoba — Ding! Dang! Dong! — R. I. P.

UNE LETTRE DE S. S. PIE XI A L'EPISCOPAT CANADIEN

A l'Eminentissime Raymond-Marie Rouleau, Cardinal-Prêtre du titre de Saint-Pierre in Montorio, Archevêque de Québec, et aux Révérendissimes Archevêques et Evêques du Canada et de Terre-Neuve, en réponse à leur lettre lors de leur réunion à Québec.

PIE XI, PAPE.

Cher Fils et Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons appris, par votre lettre récente, que vous vous êtes assemblés à Québec pour y délibérer ensemble sur les besoins de vos diocèses et que vous n'avez pas voulu commencer votre réunion sans témoigner d'abord de votre piété et de votre respect envers Nous et envers le Siège Apostolique. Vous avez donné de la sorte une nouvelle preuve de votre zèle pastoral; et cette heureuse nouvelle Nous réjouit grandement. Que devons-Nous souhaiter davantage, en effet, sinon que tous les pasteurs veillent avec diligence sur la préservation de la doctrine catholique et sur le salut des âmes que le Pasteur éternel leur a données à paître et à protéger. Nous savons que ce mode d'agir, toujours fructueux en même temps que conforme à la discipline de l'E-

glise, est particulièrement salutaire et même nécessaire en ces temps difficiles : et alors il faut que les pasteurs soient d'autant plus vigilants et d'autant plus unis que la foi du peuple chrétien est davantage exposée à la pénétration des erreurs croissantes et à la séduction des vices. C'est pourquoi Nous vous félicitons grandement de la sagesse que vous avez manifestée en accourant de régions éloignées les unes des autres et en vous réunissant pour hâter, dans le plein accord des volontés, le triomphe complet de l'Eglise militante. Qu'il brille donc le jour où, comme vous l'écriviez, la vérité sera victorieuse de l'erreur, et la charité de l'esprit de discorde, et qu'enfin, chez des peuples depuis si longtemps dans la souffrance, soit restaurée la paix que Notre-Seigneur Jésus-Christ a apportée du Ciel sur la terre. C'est pourquoi, bien volontiers, et comme vous le désirez, Nous demandons ardemment à Dieu de vous accorder l'assistance opportune pour que vous exécutiez, avec le concours de la docilité du clergé et des fidèles, les décisions que vous avez prises ensemble. C'est donc avec le coeur d'un père et réconforté par vos sentiments de piété que, comme présage des faveurs d'en-haut et en gage de Notre bienveillance, Nous vous accordons avec amour à vous cher Fils et vénérables Frères, ainsi qu'à tout le troupeau confié à la sollicitude de chacun de vous, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome près Saint-Pierre, le trentième jour de novembre de l'année 1928, la septième de Notre Pontificat.

PIE XI, PAPE.



LA PREMIERE SORTIE DU PAPE DU VATICAN

A l'occasion de la première sortie du Pape du Vatican, qui a eu lieu le 25 juillet dernier, S. Em. le cardinal Pompili, vicaire général de Sa Sainteté, avait adressé au clergé et aux fidèles de Rome, une lettre pastorale, qui dit la haute signification de la procession eucharistique papale de ce jour. En voici les principaux passages :

“Après l'accord qui a mis fin à cette déplorable condition de choses, qui, pendant de longues années, tint prisonnier dans sa demeure le Chef auguste de l'Eglise catholique, S. S. Pie XI sortira pour la première fois le 25 juillet de la basilique de Saint-Pierre, portant au milieu de ses enfants le Saint Sacrement de l'autel, dans une procession solennelle. Il sort avec le Saint Sacrement pour nous redire que la cause de l'Eglise, la cause du Pape, est la cause même de Dieu, pour nous montrer que toute sa confiance et tout son espoir sont en Jésus, pour nous affirmer que “nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam”. (Ps. CXXXI, 2.) Le Saint-Père, dans son immense charité, a voulu pourvoir au bien vrai et durable de notre cher pays, et lui a redonné la paix au nom de Dieu : “pace Christi

Italiae reddita". En sortant pour la première fois du Vatican, il place, d'une façon solennelle et visible, cette paix sous la protection de Jésus au Saint Sacrement afin qu'Il la bénisse, l'affermisse et la rende efficace. Il s'unit à ses enfants en un acte d'adoration, de remerciement et de prière. En portant l'auguste Sacrement, il semble redire à Rome, à l'Italie, au monde, l'angélique salut du Rédempteur: "Pax in terra hominibus bonae voluntatis". Que cette salutation soit pour tous un avertissement salutaire, le commencement d'une vie chrétienne plus intense, source de consolations et de bénédictions.

"Comme Noé, sortant de l'arche après le déluge avec les quelques survivants qui devaient reconstituer le genre humain sur la terre, offrit sur l'autel l'holocauste en l'honneur de Dieu, ainsi le Père universel, à qui Jésus-Christ confia le salut éternel de tous les peuples du monde, offrira en ce jour le Saint Sacrement, entouré des lévites destinés à régénérer en toutes les nations le peuple de Dieu, et il s'avancera pour montrer, du haut du Vatican, nouvel Ararat, le signe du pacte entre Dieu et les hommes, le Saint Sacrement.

"Il n'y a pas de paroles qui puissent pleinement rendre l'importance et la grandeur d'un tel événement. L'unique et souveraine pensée et affection des vrais enfants de Dieu ne doit plus être que Jésus-Christ, qui, dans son Eglise même, réconcilie et pacifie avec le Père toutes choses de cette pauvre terre et étend avec assurance son empire sur tous les peuples: "Rex regum et Dominator dominantium".

✠

LA REVISION DE LA "VULGATE"

La Commission pontificale pour la revision de la "Vulgate" a achevé et publié le deuxième volume de son oeuvre monumentale. Le premier volume, publié il y a trois ans, contenait le livre de la Genèse. Le deuxième volume comprend les livres de l'Exode et du Lévitique.

Ce volume a été présenté au Pape en guise d'hommage pour son jubilé sacerdotal par les Bénédictins de la Commission de revision dans une audience que le Saint-Père leur a accordée le 28 juin. Dom Quentin, qui a eu dans cette publication une part de tout premier plan, était présent.

✠

LA PROCLAMATION DU DOGME DE L'ASSOMPTION

"Le Comité national italien pour la réforme des modes féminines" vient d'annoncer l'ouverture d'une campagne pour la proclamation immédiate par le Pape d'un nouveau dogme, celui de la "présence corporelle de la Sainte Vierge au ciel."

Le Comité fait un appel aux catholiques du monde entier,

demandant que des pétitions couvertes de signatures soient envoyées au Pape le plus tôt possible.

Le dernier dogme proclamé fut celui de l'infailibilité pontificale en 1870.

Le Comité a adressé le message suivant au peuple italien : "Une nouvelle ère de paix et de réjouissance s'ouvre pour l'humanité souffrante sous le signe auguste de Marie, la Reine d'amour. Une nouvelle étoile apparaît à sa couronne, un nouveau signe de son triomphe royal. Le dogme de l'Immaculée Conception a été proclamé il y a 75 ans, offrant au peuple la paix.

"Aujourd'hui, alors qu'on est habitué à ne plus respecter l'innocence et la chasteté des enfants, la Vierge Marie attend de nous un autre hommage ; elle attend que nous lui offrons un signe de rédemption et d'amour. Hâtons la définition de son triomphe corporel. Allons à la disparition de tout obstacle au parfait développement de la croisade contre les modes indécentes."



UN DECRET PONTIFICAL POUR LES ECOLES DE ROME

La modestie dans le vêtement féminin

On sait que bien des fois, depuis que les nouvelles modes féminines, qui n'observent ni les règles de la bienséance ni celles de l'hygiène, se sont répandues à travers le monde, le Saint-Père a fait appel aux femmes chrétiennes pour leur demander non seulement de s'abstenir d'une telle immoralité, mais encore de réagir dans leur sphère propre contre ces tendances dont les abus sont aussi choquants que de mauvais goût.

Signalons à ce propos que, pour répondre aux désirs du Souverain Pontife, le cardinal vicaire de Rome a publié, le 24 septembre 1928, à l'usage des établissements religieux d'instruction de Rome, les directives suivantes qui ont été fixées par la S. Congrégation des Religieux, d'après les directions de Sa Sainteté. Elles visent à protéger les jeunes filles contre les dangers d'une mode inconvenante.

Désormais, les jeunes filles qui n'observent pas les règles de la modestie et de la décence chrétienne ne sont pas admises ni tolérées dans les écoles et autres établissements dirigés par des religieuses. Les supérieures doivent veiller elles-mêmes à renvoyer sans merci les élèves qui ne veulent pas se conformer à ces règles. Aucune préoccupation humaine, aucun intérêt matériel, aucune considération de la position sociale des familles ne doivent les empêcher d'accomplir ce devoir. Bien plus, elles doivent même se préparer à faire face à une diminution du nombre de leurs élèves à qui on apprend aimablement, mais fermement, l'amour pour la modestie, cette sauvegarde particulière de la pureté et cet ornement de la féminité.

Des inspecteurs, spécialement désignés à cet effet, sont chargés de faire des visites dans toutes les écoles et dans les autres établissements religieux de Rome, de vérifier si les prescriptions sont strictement observées et de signaler les abus qu'ils peuvent remarquer.

Pour établir une uniformité dans l'application de ce règlement, il est établi que sont considérés comme manquant de décence : les vêtements qui sont évasés plus bas que de deux doigts au-dessous du creux de la gorge, qui ne couvrent pas les bras au moins jusqu'aux coudes et qui ne descendent pas un peu au-dessous des genoux. Sont également interdits les bas transparents ou de couleur chair qui donnent l'impression que les jambes sont nues.

Cet appel et ces prescriptions ont été entendus et suivis. On remarque à Rome que la plupart des jeunes filles et des jeunes femmes ont repris une tenue et des vêtements décents. Et tout porte à croire que ces mesures ont atteint un double but : elles ont d'abord appris et maintenu la modestie chez les enfants et, par les enfants, elles ont refait l'éducation morale des mamans.



INSTRUCTION SUR LA CONVERSION DES RUSSES AU CATHOLICISME

Commission pontificale pour la Russie

(A. A. S., XXI, 1929, 94, 171.)

Il n'est pas rare que, parmi les Russes habitant hors de leur patrie, un clerc ou un laïque, la grâce de Dieu aidant, manifeste le désir de rentrer dans le sein de l'Église catholique et demande à l'Ordinaire local ou à son délégué d'être admis au for externe à l'abjuration et à la profession de foi.

Afin d'éviter qu'ils ne se montrent trop coulants dans une affaire aussi importante, les Ordinaires diocésains sont avertis, chaque fois qu'il s'agit de clercs, qu'ils soient prêtres ou seulement diacres, qu'ils doivent soumettre à temps chaque cas à cette commission pontificale ou, quand il y en a un, au Légat du S. Siège, et agir conformément aux instructions particulières qui leur seront fournies d'après le cas.

En attendant, il ne faudra ni repousser ni délaisser les sollicitateurs, mais les confier à un prêtre prudent qui leur enseignera la doctrine catholique et examinera et surveillera leur conduite et leurs dispositions.

Donné à Rome, au siège de la Commission pontificale pour la Russie, le 12 janvier 1929.

A. Card. SINCERO, Président.

CONSECRATION ET INSTALLATION DE S. G. MGR LADYKA

La consécration de S. G. Mgr Basile Ladyka, O. S. B. M. — nommé le 20 mai évêque des catholiques de rite grec-ruthène émigrés au Canada, avec le titre d'Abydus — a eu lieu dans la cathédrale d'Edmonton le dimanche, 14 juillet. Elle a été présidée par S. G. Mgr Bohachevsky, évêque ruthène résidant à Philadelphie, assisté de S. G. Mgr Takach, autre évêque ruthène résidant à Pittsburg, et de S. G. Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton. Assistaient à la cérémonie NN. SS. Béliveau, archevêque de Saint-Boniface; Forbes, archevêque d'Ottawa, Duke, archevêque coadjuteur de Vancouver, Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, Kidd, évêque de Calgary, Bunoz, O. M. I., vicaire apostolique du Yukon et de Prince-Rupert, et Gertken, O. S. B., abbé de l'abbaye de Muenster.

Trois brefs sermons de circonstance furent prononcés à l'issue de la cérémonie: le premier en anglais par S. G. Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton, le deuxième en français par S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, et le troisième en ruthène par S. G. Mgr Bohachevsky, évêque consécrateur.

Le dimanche suivant, le nouvel évêque fut installé dans l'église Saint-Nicolas de Winnipeg, ville où est fixée sa résidence. S. G. Mgr Bohachevsky était présent et prononça le sermon de circonstance. S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, arrivé le matin même de Halifax, où il venait d'assister à l'installation de S. G. Mgr O'Donnell, archevêque coadjuteur, était aussi présent. S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, était alors en tournée de confirmation dans le diocèse de Régina.

Dans la soirée il y eut une réception et un concert à Winnipeg en l'honneur du nouvel évêque. Une assistance nombreuse s'y pressait. Des chants pleins d'harmonie furent exécutés par un chœur puissant. M. l'abbé P. Oleksiw, vicaire général, adressa un éloquent discours de bienvenue en ruthène à Monseigneur, qui y répondit dans la même langue. Mgr T. W. Morton, P. A., curé de la cathédrale Sainte-Marie, souhaite à son tour une cordiale bienvenue en anglais au nouvel Ordinaire de nos frères du rite ruthène au nom des catholiques du rite latin. Mgr L. W. Jubinville, P. D., curé de la cathédrale de Saint-Boniface, était aussi présent, ainsi que plusieurs prêtres du rite latin.

Nous unissons nos meilleurs vœux à ceux qui furent déjà adressés au très sympathique nouvel évêque et nous lui souhaitons un long, heureux et fécond épiscopat.

Ad multos et faustissimos annos!

LA PREFECTURE APOSTOLIQUE DE LA BAIE D'HUDSON

Le 16 juillet sont partis de Montréal, à bord du "Nascopie", pour Ponds Inlet, les RR. PP. Prime Girard, un Canadien natif de Saint-Tite des Caps, et Etienne Bazin, un Français natif de Dijon. Ils s'en vont fonder une nouvelle mission vouée au Sacré Coeur. Projetée dès 1927, la fondation de cette mission a été retardée parce que le naufrage du "Bayrupert" a empêché les missionnaires et le matériel d'arriver à destination. A la place fut fondée cette année-là la mission Saint-Paul du lac Baker.

En 1928 un des navires de la Compagnie de la Baie d'Hudson a monté à Burwell, à l'extrémité nord du Labrador, le matériel pour la future mission du Sacré Coeur. C'est heureux, a fait observer Mgr Turquetil à un journaliste, que ce matériel ait été transporté dès l'année dernière. Les postes de traite, les postes de police et les missions se multipliant chaque année, les vapeurs "Nascopie" et "Ungava", affectés au ravitaillement, se trouvent maintenant insuffisants. Et on peut voir à l'entrepôt 47 du port quantité de matériel que nos missionnaires ont été forcés de laisser pour 1930.

Les Pères Girard et Bazin n'arriveront à Ponds Inlet que vers le 10 septembre, parce que le "Nascopie" fera escale le long du Labrador, au détroit d'Hudson, à l'île Southampton, etc., avant de se rendre là-bas.

Le 10 septembre, Ponds Inlet sera déjà sous la neige... et pour longtemps! Cela rappellera la fondation de la mission du lac Baker, par une tempête comme il n'y en a qu'à ces hauteurs.

La mission du Sacré Coeur de Ponds Inlet sera la première de la préfecture apostolique de la Baie d'Hudson à être fondée à l'intérieur du cercle arctique et la plus au nord du monde entier.

Mgr Turquetil est parti de Montréal le 19 juillet pour Chesterfield Inlet, avec le R. P. A. Kermel, un Breton du Finistère. Ils se sont arrêtés à Ottawa, à Winnipeg et à Saint-Boniface, et sont repartis pour Le Pas, d'où ils se sont mis en route pour Churchill. Cette dernière partie de leur long voyage ne manquera pas d'imprévu. Ce qui rend le trajet du Pas à Churchill incertain quant à la durée, c'est qu'il n'y a pas encore de trains réguliers pour Churchill et qu'il faut se rendre au nouveau port en wagonnet à gazoline. Ils y seront à temps pour prendre le bateau pour Chesterfield Inlet, "l'Ungava", entre le 12 et le 18 août. Ce bateau arrêtera au Cap Esquimau, où une mission a été établie, et il arrivera à Chesterfield entre le 27 août et le 2 septembre.

La préfecture apostolique se trouve particulièrement favorisée par la voie de Churchill, qui même fait partie de son territoire. Les rails sont posés sur toute la longueur de la nouvelle voie, mais le ballastage n'est pas encore terminé.

LE MONUMENT DU PÈRE LACOMBE, O. M. I.

Le 21 juillet on a inauguré sur la colline de Saint-Albert un monument au Père Lacombe, O. M. I. L'inscription bilingue qu'on y a gravée rappelle que le fondateur de la petite ville, qui conserve son tombeau, fut "un missionnaire et un pionnier du Nord-Ouest, qu'il y vint en 1849 et se dépensa pendant 67 ans pour Dieu, son prochain et son pays".

Le Père Lacombe était né à Saint-Sulpice, près de Montréal, le 28 février 1827. Il y a deux ans, en 1927, l'on commémora, à Saint-Albert, son centenaire de naissance. A cette occasion, les "Pionniers de l'Alberta", une association composée en majeure partie d'Anglais protestants, lancèrent l'idée d'élever le monument que l'on vient de dévoiler. Voulant donner à cet hommage un caractère non purement local, mais national, les promoteurs s'adressèrent à l'Est du Canada et demandèrent une souscription à la province de Québec, que patronna la "Société historique de Montréal". Les voyageurs de l'Université de Montréal, de passage à Edmonton, assistèrent à cette cérémonie. De nombreux discours furent prononcés par des représentants des autorités religieuses et civiles.

L'occasion est toute naturelle de saluer, à notre tour, la belle et longtemps si populaire figure du Père Lacombe. Quand il eut ses quatre-vingt-neuf ans, en février 1916 — l'année même de sa mort — le "Calgary Herald", journal anglo-protestant, publiait de lui ce bel éloge: "Le Père Lacombe est assurément l'une des plus merveilleuses figures de notre époque dans notre région. Il vint en ce pays en 1849, avant que la plupart d'entre nous fussent nés. Prédicateur zélé de sa foi, il se consacra en même temps à soulager le mieux qu'il put les maux physiques de ses ouailles. Il fut le premier missionnaire ou curé de Sainte-Marie de Winnipeg et aussi de Sainte-Marie de Calgary. Homme de grands talents et de puissante initiative, il eut pu s'élever, dans son Eglise, à des postes importants. Il a préféré se donner constamment aux colons solitaires et pauvres de la prairie. Nous croyons ne pas nous tromper en disant que c'est l'un de ceux qui ont le mieux préparé les voies de succès de l'Eglise catholique dans l'Ouest".

S'il a ainsi admirablement réussi dans les oeuvres de Dieu", écrivait vers ce temps-là M. l'abbé Elie-J. Auclair, "c'est que Dieu avait merveilleusement doué le Père Lacombe pour les travaux de l'apostolat. De taille moyenne, de figure énergique, avec ses traits accentués et son oeil si clair et si vif, il possédait une vigueur physique et une vitalité vraiment peu communes. La discipline de la vie religieuse lui avait donné, en perfectionnant sa force de volonté native, une vigueur morale qui était peut-être plus surprenante encore. On peut dire que, au moral comme au

physique, c'était un athlète qui en imposait à tous. De foi profonde et de piété très vive, il a vécu parmi les humbles et s'est donné à eux tout entier. Les honneurs, quand ils sont venus à lui, ne l'ont pas fait dévier de sa foi, pas plus que ne l'avaient pu faire les privations et les sacrifices. Esprit fin et perspicace, très intelligent par conséquent, coeur délicat et aimant, ce qui veut dire sensible à l'excès, ce prêtre très digne, tout autant que dévoué et charitable, qui était né avec le goût du beau et qui a dû pendant tant d'années partager les habitudes de vie des hommes les plus frustrés et même les plus grossiers, laissera dans l'histoire le souvenir d'un apôtre inlassable et du plus entraînant des conquérants d'âmes. Quand on connaît toute la suite de son admirable carrière, on ne tarde pas à comprendre que le grand secret de sa puissance d'action ce fut d'abord sa tendresse de coeur et ensuite son amour des âmes en Dieu et pour Dieu. Ses chers sauvages et métis l'avaient bien saisi, eux qui le nommaient, en leur langage imagé et poétique, "l'homme au bon coeur" ou encore "l'homme à la grande âme".

La statue du Père Lacombe, coulée dans le bronze, repose sur un piédestal en granit haut de six pieds et dont le poids est de sept tonnes. Lors de la cérémonie du dévoilement une grand-messe pontificale a été chantée par S. G. Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton. Le dévoilement a été fait par M. Patrick Burns, de Calgary, et le principal orateur a été un cousin du héros de la fête, M. Liguori Lacombe, avocat et député de Laval-Deux-Montagnes à la Chambre des Communes du Canada.

Pour commémorer non seulement le souvenir du Père Lacombe, mais encore celui de tous les missionnaires qui vinrent en Alberta avant 1875, l'on a construit une vaste avenue nommée "Avenue du Souvenir". La gravelle de cette avenue a été donnée par le Canadien National. Elle conduit à une chapelle où se trouvent les restes de Mgr Grandin, premier évêque de Saint-Albert, et des Pères Lacombe et Leduc.



LE NOUVEAU GENERAL DES TRAPPISTES

Le Chapitre général de l'Ordre des Cisterciens de la Stricte Observance, appelés Trappistes, tenu à Cîteaux le mois dernier, a élu le 16 juillet, comme Abbé Général, le Révérendissime Père Dom Herman-Joseph Smets, abbé de Westmalle, Belgique, ci-devant vicaire général de l'Ordre. Il succède au Révérendissime Père Dom Jean-Baptiste Ollitrault de Kéryvallon, décédé à Rome le 25 février dernier.

Le nouveau Général devient, par le fait même de son élection, Abbé de Cîteaux.

RECONSTRUCTION DE L'ÉCOLE INDIENNE DE BEAUVAIL

L'école indienne de Beauval, dirigée par les RR. PP. Oblats, dans le vicariat apostolique du Keewatin, incendiée en septembre 1927, est en cours de reconstruction. Étant donnés les dangers d'incendie que courent les constructions en bois, il a été décidé que les bâtiments nouveaux seraient en brique. Cela coûte beaucoup plus cher, mais est beaucoup plus sûr. Par bonheur, il y a dans cette région de très bonne terre glaise à briques et le gouvernement canadien fournit les machines. On vient de commencer à chauffer le premier four de 100,000 briques. C'est une industrie toute nouvelle dans le pays.



LE NOUVEAU SUPERIEUR GENERAL DE SAINT-SULPICE

La Compagnie de Saint-Sulpice a élu le mois dernier, pour succéder à M. l'abbé Henri-Pierre Garriguet, décédé, M. l'abbé Jean Verdier, ci-devant assistant du Supérieur Général.

Le nouveau Supérieur Général a visité les maisons du Canada et des États-Unis il y a six ans. Il a même traversé l'Ouest canadien, comme avait fait son prédécesseur, pour aller de Montréal à San-Francisco.



"MES MISSIONS"

Calendrier-missionnaire du R. P. Edouard Côté, S. J.
Septembre 1929 — Septembre 1930

"Mes Missions" continuera durant l'année qui commence l'oeuvre entreprise. Il se présente avec une tenue renouvelée, des renseignements plus nombreux, une documentation plus riche. Vingt tableaux de statistiques corrigent l'impression de morcellement que pouvaient donner les statistiques trop détaillées. Quels effectifs compte l'armée missionnaire des catholiques et celle des protestants? Combien de prêtres, de religieuses, en mission? Quelles sont les oeuvres de nos missionnaires, hôpitaux, dispensaires, universités, écoles, en faveur desquelles la générosité des catholiques est si souvent sollicitée? Quelles sont les grandes sociétés missionnaires? Comment se répartissent nos 1360 missionnaires canadiens dont l'emblème national signale la présence? A ces intéressantes questions et à plusieurs autres, le nouveau "Mes Missions" apporte la réponse. Il devient par là une source d'informations indispensable pour les prêtres, les édu-

cateurs, les fidèles, pour quiconque enfin s'intéresse à la cause missionnaire.

S'adresser à l'Immaculée-Conception, 1855, rue Rachel Est, Montréal.



LE FRANCAIS AU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

Sous ce titre, le R. P. Adélard Dugré, S. J., alors professeur depuis cinq ans au collège de Saint-Boniface, présenta au Congrès de la Langue française tenu à Québec en 1912, un travail précieux resté inédit. Ce travail constitue un document important pour l'histoire du collège, en particulier pour la période de 1906 à 1927, où les RR. PP. Jésuites, pour répondre aux aspirations des élèves de toute nationalité et de toute langue, s'imposèrent la lourde tâche de maintenir un double cours classique parallèle : l'un de langue française et l'autre de langue anglaise.

En 1912, lors de la préparation de ce travail, le collège de Saint-Boniface était encore le seul collège classique catholique de tout l'Ouest. Celui d'Edmonton fut fondé en 1913, ceux de Régina et de Gravelbourg en 1918, celui de Muenster en 1921 et celui de Winnipeg et 1926.

Depuis la disparition du cours classique anglais, il va de soi que le collège de Saint-Boniface a repris une physionomie homogène. A part un nombre restreint de jeunes élèves de langue anglaise, qui y suivent un cours commercial anglais, les autres élèves sont presque tous de langue française. C'est dire que quelques-unes des difficultés étudiées dans ce travail au point de vue français sont disparues ou sensiblement diminuées. L'atmosphère est redevenue française, bien qu'un soin particulier soit toujours donné à l'enseignement de l'anglais si important, même nécessaire, dans une province comme celle du Manitoba. Notons aussi que la situation du collège dans l'Université est encore pratiquement la même que celle de 1912.

* * *

Le collège de Saint-Boniface commença son oeuvre de conservation, de défense et d'épuration du français le jour où M. l'abbé Provencher, à peine débarqué sur les bords de la Rivière Rouge, en 1818, ouvrait une école dans l'humble cabane qui lui servait de résidence. Il entreprenait immédiatement de faire faire des études classiques à de jeunes garçons qu'il préparait au sacerdoce. En 1823, il écrivait à Mgr Lartigue : "J'ai deux écoliers qui ont vu toute leur grammaire latine et qui ne sont pas sans talents... Je vous adresse une liste des livres à demander pour moi en Angleterre. Il me faut des livres pour le latin; j'ai besoin d'une traduction d'Horace. Il y a déjà ici des "De Viris illustribus" et des "Cornelius Nepos". Je prie Votre Grandeur de m'en-

voyer des exemplaires des discours de Cicéron, des Salluste, des Quinte-Curce. J'ai demandé sur mon mémoire adressé à Sir George Simpson quatre dictionnaires latins-français et quatre français-latins. Envoyez-moi des livres élémentaires et tous les objets pour les écoles". Plus tard il écrit à l'évêque de Québec: "Je ne perds pas de vue l'instruction propre à me donner de l'aide; j'en fais presque toute mon occupation. Si je prends les moyens de me procurer la vie plus largement, c'est afin de garder et d'instruire un plus grand nombre d'enfants".

L'enseignement classique fut donné à peu près constamment, depuis cette époque, par des missionnaires résidant ou en repos à Saint-Boniface. De 1854 à 1860 le collège, qui servait d'école paroissiale, fut confié aux Frères des Ecoles chrétiennes. Il était alors fréquenté par cinquante à soixante garçons. En 1860, après le départ des Frères, les RR. PP. Oblats en prirent la direction. En 1866, M. l'abbé Georges Dugas, directeur du collège, mit plus de régularité dans les études classiques; celles-ci eurent, depuis lors, une importance toujours croissante.

De 1870 à 1878, c'est le R. P. Lavoie, O. M. I., qui est à la tête du collège. En 1878, après la fondation de l'Université du Manitoba, Mgr Taché recruta, dans la province de Québec, tout un personnel de prêtres séculiers et d'ecclésiastiques. Mais ce personnel devenant de plus en plus difficile à compléter, les RR. PP. Jésuites furent appelés, en 1885, à prendre la direction du collège de Saint-Boniface qu'ils ont conservée depuis ce temps.

Il y avait, à leur arrivée, une centaine d'élèves au collège, presque tous de langue française. Ce nombre demeura à peu près stationnaire, jusqu'en 1899. Alors il se mit à croître rapidement, comme on en jugera par le tableau ci-joint:

Année	Elèves inscrits	Année	Elèves inscrits
1898-1899	105	1905-1906	250
1899-1900	122	1906-1907	294
1900-1901	124	1907-1908	327
1901-1902	148	1908-1909	268
1902-1903	176	1909-1910	364
1903-1904	189	1910-1911	374
1904-1905	210	1911-1912	370

D'après un relevé fait récemment, environ 2000 élèves sont venus au collège, depuis sa fondation. Au mois d'août 1910, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'arrivée des RR. PP. Jésuites au collège, tous les anciens élèves et professeurs furent convoqués en réunion solennelle. Cette convocation générale des élèves du seul collège catholique de l'Ouest canadien avait une importance particulière. Elle fournissait l'occasion de chercher ce qu'étaient devenus les catholiques qui, depuis 1818, avaient fait au Manitoba des études quelque peu sérieuses. L'oc-

casion était bonne aussi de voir quels fruits avait produits ce collège, presque séculaire, et quels éléments l'on aurait pour l'organisation catholique et française que l'on projetait.

Plus de mille invitations furent envoyées à ceux dont on croyait connaître les adresses: il vint environ quatre cents réponses, et trois cents invités se réunirent. Ce résultat, qui peut paraître mince, fait bien saisir un des caractères de notre institution: c'est l'instabilité de sa population écolière. Beaucoup d'élèves ne font que passer au collège de Saint-Boniface. Plusieurs viennent y apprendre à lire et écrire, pour obtenir un brevet de mécanicien ou pour tenir les comptes dans un magasin de campagne. D'autres, déjà avancés en âge, viennent, pendant les mois d'hiver, payer pension au collège plutôt qu'ailleurs où ils seraient à rien faire. Chaque année près de la moitié des élèves nous quittent pour faire place à une nouvelle recrue. Ceux qui font toutes leurs études classiques sont en petite minorité. Les parents, bien qu'assez riches, ne sont pas habitués à payer pour l'éducation de leurs enfants, et ceux-ci veulent jouir au plus vite de l'indépendance et de la vie facile que leur procurent des études commerciales. Les idées américaines qui ont cours dans l'ouest font trouver les études classiques bien longues, dans un temps et dans un pays où la vie est si rapide. Enfin la sévérité des examens universitaires en décourage un bon nombre avant d'arriver à la fin de leurs études.

Aussi les gradués sont-ils rares, au collège de Saint-Boniface. Jusqu'en 1909, quarante-huit élèves seulement avaient obtenu leur titre de bachelier à l'Université du Manitoba. Depuis 1878, on n'avait pas une moyenne de deux finissants par année. Le premier qui fit ses études complètes à Saint-Boniface les termina en 1881, et le premier gradué de l'Université du Manitoba ne fut ordonné qu'en 1890. A de telles conditions, on reconnaît que l'influence du collège ait été nécessairement assez restreinte jusqu'ici. Mais le nombre des élèves augmente rapidement. Dans les quatre dernières années, nous avons eu vingt-sept gradués. Parmi les anciens élèves du collège de Saint-Boniface, 32 sont dans les rangs du clergé séculier, 20 sont religieux, 25 ont étudié le droit, 15 la médecine, 10 le génie civil, 7 autres se sont livrés à l'éducation de la jeunesse, etc. Il faut ajouter que beaucoup de ceux qui ont fait leur cours commercial sont restés attachés à leur collège et lui font honneur dans les carrières qu'ils ont embrassées.

Jusqu'en 1899, le français était de beaucoup la langue principale dans laquelle se donnait l'enseignement. De 1899 à 1906, on tente de faire apprendre également l'anglais et le français à tous les élèves, jusque dans les classes de littérature où les élèves de langue anglaise sont séparés des élèves de langue française. En 1906, ce système est abandonné et l'on institue les deux

cours classiques français et anglais, parallèles et complètement distincts. En même temps on régularise les différents cours: le cours commercial, presque exclusivement anglais, le cours préparatoire français et le cours préparatoire anglais. C'est en 1911 que les premiers élèves ayant suivi le cours classique anglais réorganisé obtinrent leurs degrés universitaires. Avant eux, le collège ne comptait que deux diplômés de langue anglaise.

Voici un tableau qui indique quel nombre d'élèves fournissent au collège de Saint-Boniface les principales nationalités qui peuplent l'Ouest canadien, et comment ces élèves se répartissent dans les différents cours. Les chiffres que nous donnons proviennent de relevés faits, ordinairement, au début de l'année scolaire.

	1906-07	1907-08	1908-09	1909-10	1910-11	1911-12
Elèves présents	254	275	268	277	280	303
Français, Can.-Fr.,						
Belges	185	190	176	163	177	189
Angl., Irl., Ecosais ...	51	64	57	65	62	64
Allem., Pol., Ruthènes	18	21	35	49	41	50
Cours class. anglais....	61	46	44	70	85	76
Cours commercial	42	48	38	33	29	31
Cours prép. fr.	28	30	38	31	30	31
Cours prép. angl.	75	77	88	85	73	76

Cette année, sur les soixante-seize élèves du cours classique anglais, quinze portent un nom français; seize élèves du cours commercial, et quarante-deux du cours préparatoire anglais, sont de langue française.

Ce qui donne tant d'importance au cours préparatoire anglais, ce sont les jeunes Allemands, Ruthènes, etc., qui consacrent quelques années, parfois quelques mois seulement, à l'étude de la langue anglaise; ce sont aussi nos jeunes compatriotes de langue française qui se préparent à entrer au cours commercial.

Depuis la fondation du petit séminaire de Saint-Boniface, en 1909, une quarantaine de séminaristes ne viennent au collège que pour les classes. Il en est de même pour une quarantaine d'autres élèves qui constituent le juniorat des RR. PP. Oblats.

La division des cours classiques a eu l'avantage de permettre aux Français, comme aux Anglais, de mieux apprendre leur langue maternelle. Elle n'a pas eu l'effet que quelques-uns redoutaient: rendre les nôtres moins aptes aux professions libérales exercées au Manitoba, en les rendant moins familiers avec l'anglais. On remarque, au contraire, que ceux qui ont une bonne formation dans leur langue, ont ensuite plus de facilité à se signaler, même parmi les Anglais dont ils apprennent la langue rapidement.

Cette division n'a pas davantage diminué la bonne entente qui existe, dans notre collège, entre les élèves de nationalité dif-

férente. En effet, malgré quelques manifestations insignifiantes de divergences nationales, nous devons dire que l'accord règne entre les élèves de langue française et ceux de langue anglaise. Cette entente est due à plusieurs causes, d'abord aux efforts des professeurs et surveillants pour favoriser la camaraderie dans les jeux, pour éviter toute cause de division; ensuite au fait que les Canadiens français, se sentant en majorité, sont naturellement conciliateurs. Ils parlent tous l'anglais assez pour se faire comprendre, et ceux qui le parlent bien servent de trait d'union entre les deux groupes. Enfin les élèves de langue anglaise ne manifestent pas au collège, le mépris qu'on remarque souvent dans d'autres milieux à l'égard des nationalités étrangères; ils aiment autant à frayer avec les nôtres qu'avec les immigrés récents, les "foreigners" qui, eux, prennent leurs alliés partout où ils les trouvent.

N'allons pas croire, toutefois, que cette bonne entente est un signe d'abdication de la part de nos jeunes compatriotes. Le sentiment national est remarquablement vif chez la plupart d'entre eux. Ils ont l'enthousiasme patriotique facile, ils tiennent à rester français, ils ne doutent pas que l'élément français ne doive surnager parmi les nationalités qui peupleront l'Ouest canadien. Mais ils s'habituent d'avance à vivre en paix avec leurs concitoyens, comprenant que l'attachement à leur langue et à leurs traditions n'entraîne pas nécessairement la haine ouverte de la langue et des traditions des autres.

Cependant le commerce habituel avec des compagnons de langue anglaise laisse des traces dans le langage, dans les idées, dans les affections de plusieurs de nos élèves. Il y surtout chez ceux qui viennent des Etats-Unis, de l'Ontario ou des provinces situées à l'ouest du Manitoba, et qui ne suivent pas le cours classique français, de l'engouement pour l'anglais. Durant l'année scolaire 1911-1912, on a calculé qu'à peu près 18% des élèves portant un nom français parlaient l'anglais de préférence à la langue de leurs pères; environ 25% des nôtres écrivent mieux l'anglais que le français. Les quinze élèves d'origine française qui suivent le cours classique anglais sont comme perdus pour notre nationalité. Ils pourront lui rester attachés de coeur, ils ne chercheront pas probablement à grandir son influence. Des élèves venus de nos paroisses canadiennes-françaises du Manitoba pour faire des études commerciales, tournent parfois à l'anglomanie; plusieurs ne sauront jamais écrire leur langue.

Les parents de ces enfants n'ont pas toujours un grand zèle pour leur langue maternelle, surtout s'ils ont fait quelque séjour aux Etats-Unis. "Le français, disent-ils, à quoi cela leur servirait-il? Ils le sauront toujours assez, ils le parlent depuis qu'ils sont au monde!" Eux qui ont souffert de ne pas savoir l'anglais,

ils ne veulent qu'une chose pour leurs enfants, la connaissance de cette langue.

Les directeurs du collège de Saint-Boniface ont souvent eu à lutter contre cette disposition d'esprit, que connaissent bien les inspecteurs de nos écoles bilingues. Ils ont vainement essayé, à plusieurs reprises, d'imposer un examen de français à ceux des nôtres qui se destinent au cours commercial: il leur a toujours fallu céder devant le mauvais vouloir des parents. Ceux-ci ne comprennent pas que le meilleur moyen de développer l'intelligence d'un enfant, de la préparer même à la connaissance de la langue anglaise, c'est de donner d'abord à cet enfant, une connaissance suffisante de sa langue maternelle. Nos élèves français du cours commercial étudient maintenant leur langue assez pour ne pas oublier ce qu'ils en ont appris à l'école primaire, assez pour y faire quelques progrès, pas assez pour pouvoir obtenir un brevet de comptable ou secrétaire sachant le français.

Si quelques-uns des nôtres ont de fortes sympathies pour l'anglais, par contre peu d'élèves de langue anglaise sont portés vers le français. Ceux qui finissent leur cours classique anglais, ayant subi les examens de français imposés par l'Université du Manitoba, familiarisés avec les syllabes françaises qu'ils ont entendu sonner à leurs oreilles pendant plusieurs années, connaissent, d'ordinaire, notre langue suffisamment pour la comprendre et se faire comprendre dans les cas de nécessité. Quelques-uns, peuvent tenir, dans notre langue, une conversation suivie et se hasardent même à parler français en public. Mais ce serait une erreur de croire que dans notre collège bilingue, tout le monde parle deux langues. Les élèves non français du cours commercial ou du cours préparatoire anglais montrent un zèle médiocre et peu d'aptitude pour l'étude d'une langue qu'ils s'empressent d'oublier en quittant le collège.

(A suivre.)



LES RELIGIEUSES DU PRÉCIEUX SANG A ROME

En 1925, un contingent de Religieuses du Précieux Sang du Canada se rendait à Rome pour y fonder une maison de leur Congrégation. L'idée fut tellement bénie de Dieu et secondée par de généreux bienfaiteurs que le petit local qu'elles avaient loué ne fut bientôt plus assez grand et qu'il fallut songer à bâtir un monastère régulier. Les travaux furent commencés à la fin de l'hiver au Mont Verde et le 30 avril dernier S. G. Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, en a béni la pierre angulaire, au cours d'une grandiose cérémonie qui avait réuni la plus grande partie des Canadiens de la Ville Eternelle et un grand nombre de leurs amis américains et italiens.

Mgr Luigi Campa, au nom du vicariat de Rome, dit combien

les Romains étaient heureux de posséder une nouvelle cohorte de priantes dans la Ville des Papes et il ajouta : "Les Soeurs Adoratrices du Précieux Sang du lointain Canada, de ce Canada au sol fertile et aux âmes plus fertiles encore en magnifiques vertus chrétiennes et en vocations héroïques, viennent fonder à Rome pour la protection de nos familles, de notre patrie, du Siège du Vicaire de Jésus-Christ, un de ces remparts, un nouveau temple. Ces filles de la Mère Catherine-Aurélié se proposent d'une façon toute particulière la réparation et vont jusqu'à se faire victimes, adorant jour et nuit, présentant au ciel et à la terre le Sang de la Rédemption, du salut éternel. Chacune d'elles pourrait répéter cette phrase qui fut pour la Mère Fondatrice tout à la fois foudroyante et illuminatrice : "Je sens en moi toute l'énergie du Sang divin"; parole qui révèle le secret, le but, l'essence de leur vocation, de leur vie, et aujourd'hui, ici, dans la Ville Eternelle, le motif de leur entreprise, de cette fondation.

"A elles s'adresse l'hommage de notre admiration, de notre reconnaissance et en même temps la promesse que, la construction achevée, quand elles y seront définitivement ensevelies, nous ne les laisserons pas seules sur cette colline, devenue grâce à elles et à diverses autres communautés religieuses qui se sont réunies ici pour être, semble-t-il, plus près du ciel, la colline de la prière continuelle, du sacrifice; mais qu'écoutant leur mystique "sitio", tout en restant dans la vallée de ce monde agité, nous nous unirons à leurs adorations et à leurs larmes.

"Et maintenant, pour elles et pour nous, pour tous, la belle ancienne devise du Canada : Aime Dieu et va ton chemin".

Une Canadienne a pris le saint habit en février dernier et une jeune Italienne à la Pentecôte. Quand le monastère sera terminé, d'autres sans doute suivront l'exemple.

✠

FEU LE R. P. LEWIS DRUMMOND, S. J.

Le 29 juillet est décédé à Guelph le R. P. Lewis Drummond, S. J. En sa personne est disparu un religieux distingué qui fut pendant vingt et un ans attaché au collège de Saint-Boniface. Il fut à la fois professeur, prédicateur, conférencier et journaliste.

Né à Montréal le 19 octobre 1848, le regretté défunt fit ses études classiques et philosophiques au collège Sainte-Marie. Il les termina en 1865. Il étudia ensuite la géologie et l'arpentage pendant deux ans et demi. Le 29 janvier 1868 il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus au Sault-au-Récollet et prononça ses vœux le 2 février 1870. Il fut ordonné prêtre le 23 septembre 1883 en Angleterre, où il avait fait sa théologie.

En 1885, lors de la venue des Jésuites au collège de Saint-Boniface, il fut au nombre des premiers professeurs. Il enseigna, tour à tour, pendant cinq ans, la rhétorique et la philosophie. En 1890 il fut nommé recteur du collège Sainte-Marie, son Alma

Mater, et en 1892 il revint à Saint-Boniface reprendre sa classe de philosophie. En 1894 il fut chargé de la rédaction de la "Northwest Review", tout en continuant à enseigner, à prêcher, à donner des conférences. Il mena ces besognes de front pendant dix ans. En 1904 il fut déchargé de l'enseignement, mais continua jusqu'en 1908 la rédaction du journal. Lors de la célébration de ses noces d'or de vie religieuse à Edmonton en 1918, la "Northwest Review" publia dans son numéro du 2 février un article très élaboré et très précis sur la carrière du jubilaire, et retraça l'histoire du journal depuis sa fondation en 1885. Il y est aussi rappelé que le jubilaire fut le traducteur du célèbre ouvrage d'Edouard Richard sur l'Acadie et l'auteur de plusieurs brochures de polémique. Il prit une part active et considérable à la lutte scolaire manitobaine. Ayant en main une arme de combat dans le journal, il s'en servit avec habileté et courage. Ses nombreux et vigoureux articles sur cette question contribuèrent puissamment à soutenir le courage des catholiques et à éclairer aussi sans doute des adversaires de bonne foi.

Sa dernière oeuvre au Manitoba fut l'organisation, à ses débuts, de la paroisse Saint-Ignace de Winnipeg. Il quitta la province dans l'automne de 1908 pour Guelph, d'où il passa en 1909 à la rédaction de la revue "America" de New York. Il y demeura une année. En 1910 il assista à la célébration du vingt-cinquième anniversaire de l'arrivée des Jésuites à Saint-Boniface. Dans la suite, il fut pendant dix années attaché au jeune collège d'Edmonton, qu'il ne quitta qu'en 1923 pour retourner dans l'Est. Il célébra l'an dernier ses noces de diamant de vie religieuse au noviciat Saint-Stanislas de Guelph, où il vécut retiré quelques années. Il vient de s'éteindre à l'âge avancé de 81 ans.

R. I. P.



FEU M. L'ABBE ALEXANDRE D'ESCHAMBAULT

Le diocèse de Winnipeg vient de perdre l'un de ses jeunes curés dans la personne de M. l'abbé Alexandre d'Eschambault. Frappé de paralysie grave au commencement d'avril, il se remettait lentement de cette maladie lorsqu'une complication au coeur est survenue et l'a emporté après quelques heures de combat, lundi matin, le 12 août, à l'hôpital de Saint-Boniface.

Né le 6 janvier 1893, dans notre ville, il avait fait ses études classiques au collège de Saint-Boniface, tout en étant élève du Juniorat. Ayant fait sa théologie au Grand Séminaire de Montréal, il fut ordonné prêtre pour le diocèse de Winnipeg, en même temps que son frère, M. l'abbé Antoine, par S. G. Mgr Bélieveu, dans la cathédrale de Saint-Boniface, le 10 juillet 1921. Il fut successivement vicaire à Sainte-Rose du Lac, et curé à McCreary, à Saint-Lazare et à Grande Clarière.

Une carrière sacerdotale courte, mais déjà fructueuse et remplie de promesses, a pris fin. Le regretté disparu laisse le souvenir d'un prêtre pieux, zélé, sympathique et d'un dévouement toujours en éveil pour le bien de ses paroissiens et de toutes les causes religieuses et patriotiques.

D'imposantes funérailles ont eu lieu dans la cathédrale de Saint-Boniface le 15 août. S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, a chanté le service, auquel assistaient S. G. Mgr Béviveau, archevêque de Saint-Boniface, NN. SS. Chérier et Cloutier, P. A., V. G., Jubinville, P. D., et un très grand nombre de prêtres et de religieux des deux diocèses. Une nombreuse assistance, composée de religieuses, de fidèles et de représentants des paroisses desservies par le regretté défunt, se pressait dans la cathédrale. Ses restes furent inhumés dans le cimetière de la cathédrale.

R. I. P.



LE DEPART DES CARMELITES DE SAINT-BONIFACE

Nous avons la douleur de consigner le départ des Carmélites de Saint-Boniface. En trois groupes de quatre, dont le premier parti le 2 juin et les autres les 18 et 20 de ce mois, elles se sont dirigées vers les Trois-Rivières, où elles ont fait construire un monastère l'an dernier. Ce monastère n'est pas complètement terminé et le mur d'enceinte régulier en pierre est provisoirement remplacé par une clôture en planches. Le premier groupe, en attendant les autres, a reçu l'hospitalité des Soeurs Adoratrices du Précieux Sang. Un retard apporté dans la préparation du nouveau monastère a contraint les Religieuses à transférer du 30 juin au 25 août la date de sa bénédiction et celle de leur mise en clôture régulière.

Les Carmélites habitent le Canada depuis 1875. Les premières vinrent de la ville de Reims et s'établirent à Montréal. En 1912, à la demande de S. G. Mgr Langevin, elles essaimèrent de Montréal à Saint-Boniface. En attendant la construction d'un monastère définitif, elles s'installèrent dans une habitation provisoire, au coin des rues Taché et Masson.

La guerre européenne, en paralysant la plupart des entreprises financières, retarda la construction du monastère projeté. Les années d'après guerre ne furent pas plus favorables à la réalisation du projet. La question des taxes municipales qui commencèrent à peser sur toutes les institutions religieuses de la ville, à l'exception des hôpitaux, des écoles publiques, du collège affilié à l'Université et des oeuvres de charité incorporées comme telles, fut le grand obstacle à l'entreprise de la construction du monastère et l'unique motif de l'importante décision qui fut prise, après mûre délibération. Le fardeau d'une taxe annuelle

d'un minimum de six mille piastres, dont aurait été grevée la nouvelle construction, parut trop lourde, même impossible à porter. Comme l'habitation du local provisoire ne pouvait se prolonger, en raison de sa vétusté, des négociations furent entamées avec S. G. Mgr l'Evêque des Trois-Rivières, qui fut heureux de recevoir nos chères Carmélites dans sa ville épiscopale.

Nous remercions bien cordialement les bonnes Soeurs des prières et des sacrifices qu'elles ont depuis dix-sept ans offerts au Ciel pour le Manitoba catholique. Nous garderons fidèlement leur souvenir et nul doute qu'elles voudront bien continuer à prier pour la province qu'elles quittent et dont elles étaient considérées comme le paratonnerre.

Voici les noms des Religieuses Carmélites venues de Montréal à Saint-Boniface en 1912: Mère Raphaël de la Providence, prieure durant les dix-sept ans et qui le sera encore aux Trois-Rivières; Mère Marie-Anne du divin Coeur de Jésus, sous-prieure; Soeur Gertrude du divin Coeur, dépositaire; Soeur Marie de l'Eucharistie; Soeur Marie-Ange du Saint-Sacrement; Soeur Marie-Blanche du Précieux Sang; Soeur Maria de la Sainte Famille, tourière.

Ces sept Religieuses, avec cinq autres qui ont fait profession à Saint-Boniface, sont les fondatrices du monastère des Trois-Rivières. Voici les noms de ces dernières: Soeur Thérèse de Jésus; Soeur Marie-Thérèse du Carmel; Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus; Soeur Cécile de l'Enfant-Jésus; Soeur Marie-Berthe de Jésus.

Une sixième professe manitobaine, Soeur Bernadette de l'Immaculée-Conception, est décédée à Saint-Boniface le 8 février 1924 et son corps repose dans le cimetière de la cathédrale. Venue au Carmel en 1914, elle y subit, après sa profession, le 14 avril 1916, une longue maladie. Sa tombe rappellera aux fidèles du Manitoba le Carmel disparu en laissant de profonds regrets.



LA MORALE ET LE NOUVEAU PROGRAMME DES ECOLES PRIMAIRES AU MANITOBA (1)

(Suite)

II. La place de Jésus-Christ dans la vie morale

Les PP. Bernadot et Lajeunie ont écrit: "Pour le croyant Dieu est le bien suprême; pour le chef de "l'Action française", il n'est rien. Le Christ, moins encore". Répétons-le, le nouveau programme ne va pas aussi loin que la philosophie de Maurras, mais plus que l'ancien, il s'en approche soit qu'il s'agisse de Dieu, suprême législateur et fin dernière de l'homme, soit qu'il s'agisse

(1) Cf. "Les Cloches", pages 42 et 111.

de Jésus-Christ, rédempteur du genre humain, médiateur entre Dieu et l'homme et modèle de toute perfection. Ce n'est pas que la Bible soit mise de côté. Au contraire. Sur la lecture et l'étude de l'Écriture sainte, le nouveau programme est plus explicite que l'ancien, et c'est en cela que se manifeste, chez ses auteurs, une tendance dangereuse. Plus que l'ancien, le nouveau programme conseille la lecture de l'Ancien Testament et des paraboles du Nouveau. Il enjoint aux maîtres et aux maîtresses de faire connaître les principaux personnages du peuple hébreu. Il nomme en particulier, ce que ne faisait pas l'ancien, Joseph, Moïse, Josué, Gédéon, Jonathas, David (cf. p. 221). Et il s'arrête là. Pourquoi ne pas mentionner celui qui est comme le point culminant de toute la Bible? Notre Seigneur n'est-il pas le plus beau modèle à proposer à l'imitation de la jeune génération? Où trouver une valeur morale supérieure à celle du Divin Maître? Qui pourrait se plaindre de voir son ombre majestueuse planer sur toutes nos écoles publiques? Les neuf-dixièmes de la population de notre province, croyons-nous, applaudiraient de tout cœur aux directions du Département de l'Instruction Publique et aux efforts de notre personnel enseignant, tendant à faire connaître la personne adorable de Notre Seigneur telle que nous la représentent les évangiles.

III. La sanction de l'ordre moral

L'idée de devoir moral ne va pas sans celle d'une sanction. Chez les chrétiens de toute nuance, que l'on fasse son devoir ou non, on reconnaît que Dieu a le temps et l'éternité pour donner à chacun ce qu'il mérite. L'ancien programme se taisait sur cette vérité. Le nouveau est plus explicite. Mais ici encore ce n'est pas pour faire ressortir la doctrine chrétienne admise par catholiques et protestants. Pas un mot de l'éternité, ni du ciel, ni de l'enfer. Par contre, plus d'une affirmation qui se ressent de l'utilitarisme et du positivisme de notre enseignement normalien de la dernière décade. A titre d'exemples: "Morality is the key to progress, the condition to successful living (p. 13)... The social (i. e. moral) studies aim particularly to train the individual to take his proper place among his fellows, and to render such service to society as will be a benefit to him and to those about him" (p. 215). On pourrait facilement couvrir une page d'allégations de ce genre, tirées du nouveau programme. Tout n'y est pas faux, sans doute. Mais combien peu chrétien! Rien qui soit animé de l'esprit surnaturel. La Révélation est mise de côté. La foi est ignorée. Le programme pousse notre jeunesse vers l'utilitarisme et le naturalisme le plus complet. Les chrétiens de toutes marques ne sauraient fermer les yeux sur cet état de choses. Ils ne sauraient permettre qu'en parlant à l'école des sanctions de l'ordre moral, on passe sous silence l'éternité des peines et

des récompenses. Il s'agit de leurs propres enfants. Nos gouvernants ont le devoir de respecter leurs droits.

IV. La place qui convient à l'enseignement religieux

A quelque dénomination religieuse que l'homme appartienne, il éprouve le besoin de savoir à quoi s'en tenir sur la moralité de ses actions. Pour cela il lui faut des principes, des théories, des données, en un mot, qui lui servent comme de lumière pour l'éclairer dans une matière si grave. Pour les chrétiens, ces données sont les points de doctrine qui se trouvent exposés méthodiquement et développés dans l'ordre religieux. Pour nous, catholiques, c'est le catéchisme. Dans cet enseignement religieux la raison et la foi se donnent la main pour aider l'homme à connaître le but ultime de ses actions et les moyens de bien remplir ses devoirs. La science de la morale est donc indispensable à quiconque se soucie de la moralité de ses actions. Donc l'enseignement religieux doit nécessairement faire partie d'un programme scolaire qui prétend s'occuper sérieusement de la formation morale des enfants. Et s'il s'agit de la formation morale digne d'enfants chrétiens, l'enseignement religieux doit se baser sur les données de la foi. Or c'est précisément le contraire que l'on trouve dans le nouveau programme. En cent endroits il parle de la nécessité de la formation morale dans l'école; nulle part il ne dit mot de la nécessité de l'instruction religieuse, seule capable de développer des convictions profondes dans le coeur de l'homme. Souvent même il se sert d'expressions bien propres à inspirer sinon du mépris, du moins une grande indifférence à l'égard de tout corps de doctrine. A la page 13, au sujet de la morale, il écrit: "It is something apart by itself, and not something that can be taught wholly nor chiefly in set lessons. It is a flavour of all school activity, and, therefore, a constituent of every worthy life". A la page 216, dans le chapitre qui a trait à la formation sociale, il a des phrases qui donnent à l'intelligence un rôle bien secondaire dans la vie morale. Citons-en quelques exemples: "Knowledge and appreciation of social action cannot go beyond power to participate in such action. Preaching without practice is futile"... "General principles of social action cannot be memorized. They must be discovered through practice. They must grow out of experience"... "There is no special education to be termed moral". Il y a en tout cela des relents de modernisme qui font de la morale, comme de la religion, non pas le domaine propre de l'intelligence et de la volonté, mais une affaire de sentiment... Et ce sentiment que l'on appelle "the spirit of cooperation and goodwill" (cf. p. 217), on le met en opposition avec les convictions religieuses. Et autant, déclare-t-on, le premier est indispensable au bon fonctionnement scolaire, autant les secondes peuvent être nuisibles: "The school is not a question

of teacher and pupil, but of society and its members. It is particularly well fitted to provide social education since in it race, class and creed are forgotten as children mingle in their games and cooperate in their varied activities" (cf. p. 215). On prête à un franc-maçon français, Francisque Sarcey, les paroles suivantes: "Il faut tenir strictement à la neutralité de l'école dans l'enseignement primaire, parce que là on agit sur la foi même. Ce n'est pas qu'on la combatte directement, puisque l'essence de la neutralité est, au contraire, de s'abstenir de toute attaque; mais on habite l'enfant à s'en passer. On le dresse à comprendre que l'on peut être honnête homme et bon citoyen en dehors de tout enseignement révélé. On le détache par là, doucement, lentement de la foi: c'est l'essentiel." Le nouveau programme est-il plus que l'ancien d'inspiration maçonnique? Ce qui semble bien évident, c'est que plus que l'ancien il vise à faire croire aux élèves que l'on peut être moralement bon sans instruction religieuse proprement dite, que l'on peut être bon citoyen et honnête homme sans avoir recours aux données de la foi. Plus que l'ancien, il tend à mettre en pratique une morale indépendante de toute religion et à jeter le discrédit sur tout enseignement religieux.

(A suivre.)

"Le Canada Français."

J. Ad. SABOURIN, ptre.



DING! DANG! DONG!

— A l'occasion de son voyage à Edmonton pour la consécration de S. G. Mgr Ladyka, évêque des Ruthènes, S. G. Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, s'est arrêté à Winnipeg, à Saint-Boniface, à Régina, à Prince-Albert et à Hearst.

— A son retour d'Edmonton, S. G. Mgr l'Archevêque s'est arrêté à Régina et a administré la confirmation dans les paroisses du diocèse pendant une quinzaine de jours. S. G. Mgr Charlebois, O. M. I., avait déjà confirmé pendant une semaine à la fin de mai. S. G. Mgr Prud'homme confirme présentement dans le même diocèse.

— M. l'abbé A.-R. Giroux, curé de La Broquerie, a été nommé consultant diocésain en remplacement de feu M. l'abbé N. Jutras.

— M. A. R. McNichol, président de la Compagnie A. R. McNichol, de Winnipeg, — un non catholique — a donné récemment, sous forme d'actions dans sa compagnie, \$50,000 chacun à l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg et à celui de Saint-Boniface, ainsi que \$25,000 à l'Hospice Taché de Saint-Boniface.

— Le R. P. William Byrne Grant, O. M. I., ci-devant curé de la paroisse Saint-Paul, à Saskatoon, a été nommé provincial de la province anglaise de Saint-Pierre de Westminster, en rem-

placement du R. P. J. Welch. Le nouveau provincial a été ordonné prêtre en 1917 à Ottawa, où il avait fait ses études théologiques. Les Pères Oblats de langue anglaise d'Ottawa viennent d'être rattachés à cette province.

— Le 21 juillet les paroissiens de Lorette sont allés en pèlerinage à Sainte-Anne des Chênes, le 28 ceux de Saint-Pierre et de Sainte-Geneviève, et le 29 ceux de La Broquerie et de Thibautville.

— Le 30 juin, le vénérable François-Marie de Camporosso, frère convers capucin, a été déclaré Bienheureux.

— Le dimanche, 21 juillet, le R. P. Laurent Tétrault, des Pères Blancs d'Afrique, ordonné prêtre à Carthage le 29 juin, a chanté la messe dans sa paroisse natale à La Broquerie.

— Le 17 juillet, MM. les abbés Maurice Baudoux et Alexandre Grimard, deux anciens élèves du Petit Séminaire et du Collège de Saint-Boniface, ont été ordonnés prêtres dans l'église de leur paroisse, à Prud'homme, Sask. Le lendemain on a célébré le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la paroisse.

— Le R. P. Willibrord, le premier Capucin flamand venu à Saint-Boniface l'an dernier, a dû retourner en Belgique dans l'intérêt de sa santé. Il a été remplacé par le R. P. Pierre, le frère du Frère Mansuet, attaché à la communauté capucine de la paroisse du Sacré-Coeur.

— M. l'abbé Gustave Couture, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Sioux Lookout, Ont., et M. l'abbé Emilien Lévêque, autre nouveau prêtre, vicaire à la cathédrale.

— Deux confrères du diocèse de Régina ont célébré le mois dernier, leurs noces d'argent sacerdotales: M. l'abbé Jules Pirot, curé d'Esterhazy, le 3 juillet, et M. l'abbé Louis Nadeau, curé de Cantal, le 24.

— Le dimanche, 4 août, les Clercs de Saint-Viateur, d'Oterburne ont célébré le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de leur Maison Saint-Joseph.



R. I. P.

— Mgr Antonin Nantel, P. D., éducateur distingué, décédé au Séminaire de Sainte-Thérèse.

— R. P. François Gauvin, S. J., professeur au collège de Saint-Boniface de 1924 à 1927, tué accidentellement par un camion automobile à Montréal.

— Mme François-H. Jean, née Marie-Victorine Létourneau, anciennement de Saint-Boniface, décédée à Plessisville. La défunte avait six soeurs Ursulines, deux filles Soeurs Grises et un fils Jésuite, le R. P. Gustave Jean, du collège d'Edmonton.

— Mme Vve Joseph Irwin, décédée à Saint-Boniface.